

Cayenne, le 21 septembre 2018

COMMUNIQUÉ

Alerte à la population de Sinnamary

L'ARS déclare l'eau du robinet impropre à la consommation

Jeudi 20 septembre, les services de la commune de Sinnamary ont constaté la présence de poissons morts près du captage alimentant en eau de consommation la population. Cette découverte a entraîné l'arrêt immédiat des pompes du captage par la société Guyanaise des Eaux.

Suite à ce signalement, les services de l'ARS se sont rendus sur site pour procéder à des prélèvements d'eau au niveau du captage.

Une partie des prélèvements réalisés par l'ARS est en cours d'analyse au laboratoire Pasteur de Cayenne. D'autres échantillons sont en cours d'expédition vers la France hexagonale.

Dans l'attente des résultats d'analyse et à titre de précaution, l'eau distribuée à Sinnamary est **déclarée impropre à la consommation. Il est donc demandé expressément aux habitants de ne plus la boire et de ne plus l'utiliser pour la cuisine ou le nettoyage des aliments.**

La ville de Sinnamary et la SGDE mettent en œuvre des solutions pour fournir de l'eau aux habitants pour leurs usages alimentaires, ce vendredi 21 septembre **à partir de 20 heures, à la salle communale (Face à la mairie).** Les horaires pour le prochain service d'avitaillement seront communiqués demain dans la matinée. La population est invitée à rester à l'écoute des médias.

Contact de la ville de Sinnamary, pour toute information (Mme GAYDU) : 0694 45 67 97

Contact médias à l'ARS (Fabien LALEU) : 0694 28 28 94